

Ban Ki-moon dans les territoires libérés

Une visite historique ou symbolique ?

Page 3



LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3813 - Lundi 7 mars 2016 - Prix : 10 DA

Stade de 50 000 places de Tizi Ouzou

Engagement du wali à livrer le projet dans les délais

Page 24



Développement durable pour la période post-2015

Babès : «Une opportunité pour changer le modèle algérien de croissance»

Page 2

L'année improbable du retour à l'endettement extérieur

Par Mohamed Habili

2016 n'est pas une année politique, en ce sens qu'elle ne comporte aucune échéance de nature à polariser et ranimer le débat public, comme est à même de le faire un rendez-vous électoral par exemple, privilège de l'année prochaine, et doublement puisque y sont prévues non pas une mais deux élections, les locales puis les législatives. Ce que cette année avait de prometteur au point de vue politique, elle l'a vite consommé, comme pour dégausser la perspective, passer à autre chose : la révision constitutionnelle, qui s'était beaucoup fait attendre, mais dès lors qu'elle a été poussée sur le devant de la scène, elle a été expédiée en deux temps trois mouvements. Mais si 2016 n'est pas politique, elle est en revanche très économique. Mais encore, en un sens très particulier : le bas de laine du pays s'amenuisant à un rythme soutenu, cette année s'achèvera-t-elle avant qu'il ne devienne nécessaire de recourir à l'endettement extérieur de triste mémoire ? Ou faudra-t-il pour cela attendre qu'on soit en 2017, l'année des élections, qui dans ce cas risque d'être fort encombrée, alors qu'à chaque jour suffit sa peine ? Certains commentaires dans les médias laissent échapper des accents de revanche : vous n'avez pas voulu écouter la voix de la sagesse, c'est-à-dire la nôtre, débrouillez-vous maintenant que vos caisses seront bientôt vides et qu'il vous faudra repasser sous les fourches caudines des institutions financières, qui sont tout sauf des associations de bienfaisance. **Suite en page 3**

Le prix de «la protéine du pauvre» bat des records

La sardine à... 1 200 DA le kilo



Ph/D. R.

Selon un poissonnier, la hausse des prix des sardines trouve son explication dans le fait que l'offre est quasi inexistante. Mais la rareté et le mauvais temps n'étant pas les seuls responsables de cette envolée, notre source a mis à l'index la multiplication des intervenants : le poisson passe au moins par quatre intermédiaires ou revendeurs avant d'arriver sur les étals du marché. **Page 2**

A partir de l'année scolaire 2016-2017

Adoption de nouveaux ouvrages et programmes

Page 4

Célébration de la Journée internationale de la femme à Alger

Des expositions et des soirées musicales au programme

Page 13

Le prix de «la protéine du pauvre» bat des records

La sardine à... 1 200 DA le kilo

■ Selon un poissonnier, la hausse des prix des sardines trouve son explication dans le fait que l'offre est quasi inexistante. Mais la rareté et le mauvais temps n'étant pas les seuls responsables de cette envolée, notre source a mis à l'index la multiplication des intervenants : le poisson passe au moins par quatre intermédiaires ou revendeurs avant d'arriver sur les étals du marché.

Par Meriem Benchaouia

Les prix des poissons s'envolent de nouveau. Ils ont presque quadruplé en moins de quelques semaines. Ils sont devenus presque inabornables, la sardine a atteint des prix inimaginables, s'arrogeant même le qualificatif et la tarification des produits de luxe. Alors qu'autrefois elle ne quittait pas les tables des foyers algériens, elle est devenue aujourd'hui carrément intouchable. En effet, depuis plusieurs jours, les prix du poisson ont pris le grand large dans nos marchés. Les consommateurs ont bien remarqué l'envolée de cet ali-

ment, surtout la sardine. Ainsi, les coûts des poissons blancs et bleus ont atteint des seuils vertigineux, au point où le citoyen ordinaire a tout bonnement éliminé de sa «table» les plats à base de ces produits de mer. Pour s'en convaincre, il suffit de faire un tour à la poissonnerie du marché Clauzel, où la sardine est vendue à 1 000 DA/kg pour la qualité moyenne, et 1 200 DA pour la qualité supérieure. Le kilo de crevettes oscille entre 2 000 et 2 500 DA. Quant aux rouget, merlan ou calamar, leurs prix varient entre 1 800 et 2 800 DA. Inaccessible pour l'Algérien moyen... La cause ? Le mauvais temps, selon certaines sources, plusieurs rais ont renoncé à lever l'ancre. Mais pour d'autres, c'est la rareté du poisson qui s'impose comme une pénible évidence conjugée au phénomène de la spéculation et des intermédiaires. Concernant la hausse des prix des sardines, selon un poissonnier, cette augmentation trouve son explication dans le fait que l'offre est quasi inexistante. Mais la rareté et le mauvais temps ne sont pas les seuls responsables de cette envolée des prix. Notre source a mis à l'index la multiplication des intervenants. D'après lui, le poisson passe au moins par quatre intermédiaires ou revendeurs avant d'arriver sur les étals du marché. Même son de cloche pour les vendeurs du marché Ali-Melah et la pêcherie d'Alger qui imputent, à leur tour, la flambée des prix aux conditions météorologiques, alors



que d'autres l'expliquent par le nombre élevé de revendeurs. Les quantités de poissons pêchées passent par 3 à 4 revendeurs avant d'atteindre le marché de détail. Cependant, ces arguments ne sont pas valables, vu la hausse des prix enregistrée en d'autres périodes de l'année. Une situation qui affecte le panier de la ménagère, comme l'explique cette dame que nous avons rencontrée : «Il y a du poisson au marché mais c'est très cher». «Avant, il y en avait pour tous

les goûts et toutes les bourses, contrairement à ces dernières années où les prix de la sardine sont montés en flèche», se désole Ahmed, vendeur de poissons. Des vendeurs qui avaient l'habitude d'exposer leurs produits à des prix concurrentiels ont estimé que cette situation les dépassait et que les citoyens boudaient le poisson en raison de la hausse des prix qui vont au delà de leur pouvoir d'achat. Ces derniers estiment que cette augmentation ne sert ni le commerçant ni le simple citoyen.

Des clients rencontrés sur place se sont dits surpris par la flambée des prix dans ce marché connu pour être le meilleur en raison de ses prix concurrentiels. «A 1 200 DA/kg, la sardine n'est plus pour les familles à faible revenu», a confié une mère de famille habituée à faire ses achats dans ce marché. Les prix exposés au marché Ali-Melah sont proches des prix de la pêcherie d'Alger, justifiés, selon les commerçants, par la qualité des poissons frais.

M. B.

Il a appelé à un rassemblement à Béjaïa L'hommage du RCD aux femmes

LE RASSEMBLEMENT pour la culture et la démocratie (RCD) fait sien le combat de la femme. Il considère que la condition de la femme dans notre société est sujette à plusieurs carences, pire, elle se dégrade de plus en plus. A ce propos, le RCD a appelé hier à un rassemblement citoyen ce mardi à 14h sur l'esplanade de la Maison de la culture Taouss-Amrouche. «Notre appel s'adresse à toutes celles et tous ceux, citoyennes et citoyens, militantes associatives, militantes politiques ou syndicales, à se rassembler autour des revendications pour l'émancipation de la femme en cette date de lutte du 8 mars afin de construire un avenir pour l'Algérie dans sa pluralité», lit-on dans le communiqué-appel qui nous a été transmis hier. Pour le RCD, la réalité est amère pour la femme qui reste toujours une citoyenne de seconde zone et le code de la famille, toujours discriminatoire, lui consacre un statut de mineur. «Nous sommes aujourd'hui face à une réalité bien amère, les femmes algériennes demeurent à ce jour citoyennes de seconde zone, on ne peut parler de la condition des femmes sans évoquer le code de la famille, un condensé de lois discriminatoires à l'encontre des femmes, de ce fameux statut de mineure à vie, en passant par tout le dispositif relatif au mariage, au divorce et à l'héritage, ce dernier a fait de la négation des droits de la femme son fondement le plus essentiel !», écrit le bureau régional du RCD pour qui les femmes sont «prisonnières des manœuvres politiques du pouvoir, leur condition se dégrade davantage et est encouragée par un discours religieux haineux, nourrie à l'ignorance mais surtout légitimé à travers des lois ségrégationnistes». Et d'ajouter : «Nous avons, aujourd'hui, le devoir d'aller au devant de cette situation ; la mobilisation de toutes et tous est plus que nécessaire dans la conjoncture actuelle, afin de prendre conscience de la nécessité d'abroger le code de la famille». «Nous avons plus que jamais besoin de mener un combat pour des lois justes et égalitaires, mais aussi de changer les pratiques et les mentalités», poursuivent les rédacteurs de l'appel.

Hocine Cherfa

Développement durable pour la période post-2015

Babès : «Une opportunité pour changer le modèle algérien de croissance»



La crise financière actuelle que traverse le pays nécessite un nouveau plan d'émergence. Il est pertinent de préciser que l'Agenda 2030 des Objectifs de développement durable (ODD) et les obligations qu'il induit, constitue une opportunité exceptionnelle de changer de modèle algérien de croissance, indique le Conseil national économique et social (Cnes).

Lors du Sommet tenu le 25 septembre 2015, les États membres de l'Organisation des Nations unies ont adopté un nouveau programme de développement durable portant sur un agenda de 17 objectifs et 169 cibles destinés à contribuer à mettre fin à la pauvreté, à lutter contre les inégalités et l'injustice et à œuvrer à la préservation de l'environnement face au changement climatique, d'ici à 2030.

Le programme de l'ONU pour les Objectifs de développement durable (ODD) est une opportunité exceptionnelle pour changer le modèle algérien de croissance dans le cadre d'un nouveau plan d'émergence, souligne le président du Conseil national économique et social (Cnes), Mohamed-Seghir Babès, lors de la Journée de sensibilisation sur les ODD, organisée par le Cnes en partenariat avec le

Programme des Nations unies pour le développement (Pnud).

La mise en œuvre d'un nouveau plan d'émergence, selon lui, amorcerait un cap stratégique visant la transformation de l'économie algérienne en «une économie plus diversifiée, plus verte et à faible émission de carbone».

Par ailleurs, il a relevé que «l'Algérie s'était impliquée, de l'aveu même de la communauté internationale, de

manière engagée, constante et décisive dans les processus mondiaux visant l'élaboration et l'implémentation du calendrier mondial en ce qui a trait au développement durable ainsi qu'à la préservation des actifs environnementaux». Les résultats et conclusions de cette rencontre allaient constituer un repère d'échanges entre experts et décideurs en vue de placer les acquis de l'Algérie, en matière de développement durable, au cœur des politiques publiques et de préparer les dispositifs pour intégrer la société civile dans la gouvernance nationale. La mise en œuvre assumée et réussie de l'Agenda 2030 pour le Développement durable nécessite des savoir-faire, adossés à la fois à des expertises avérées et aux bonnes pratiques, le tout résultant d'un haut degré de coopération/parténariat et d'échanges internationaux appropriés, y compris dans le cadre de la coopération Sud-Sud et la Coopération triangulaire où l'Algérie peut également jouer un rôle important. Mais, il faut aussi, insiste-t-il, une implication réelle de la société civile pour ancrer la durabilité dans les réflexions sociales et garantir la participation et l'inclusion de tous les segments de la société.

«Dans la droite ligne du dialogue lancé dans le cadre des consultations post-2015, la société civile doit être véritablement associée au lancement de l'Agenda 2030», insiste-t-il.

Pour sa part, la directrice adjointe pour les pays arabes auprès du Pnud, Sophie de Caen, souligne que l'Agenda 2030 est un programme «universel, audacieux, ambitieux et inclusif et dont la mise en œuvre est l'affaire de tous les pays quel que soit leur niveau de revenu et de développement».

Cet agenda, selon elle, intervient également à un moment critique pour la région arabe avec plusieurs pays en crise et d'autres sur la voie de la stabilité. Par ailleurs, elle a exprimé son appréciation quant aux contributions de l'Algérie aux processus consultatifs qui «ont façonné ces résultats positifs en matière des ODD».

Elle a également félicité l'Algérie pour son engagement, inscrit dans la Constitution, à promouvoir la parité entre les hommes et les femmes sur le marché du travail et la promulgation d'une loi criminalisant toute forme de violence à l'égard des femmes et des filles.

La représentante du Pnud souhaite, d'autre part, que l'ensemble des pays traduise les ambitions de l'Agenda 2030 et les ODD en des stratégies nationales réalisables et cohérentes avec des objectifs clairs et dans un cadre inclusif. Dans cette optique, a-t-elle poursuivi, l'universalité de ce nouvel agenda implique l'engagement de personnes et de groupes de tous horizons dans la formulation, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques basées sur les ODD. A cet égard, elle a félicité le Cnes pour le rapport élaboré sur le développement humain pour l'Algérie 2013-2015, lequel a reconnu que les jeunes du pays sont de «puissants agents de changement» et qui a fourni des options politiques sur la façon de responsabiliser davantage les jeunes.

Louiza Ait Ramdane

Ban Ki-moon dans les territoires libérés

Une visite historique ou symbolique ?

■ La visite du Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, dans les territoires sahraouis libérés restera à la fois historique et symbolique en attendant l'aboutissement du combat du Front Polisario pour la libération des terres occupées. Dans un premier temps, il faut relancer les pourparlers entre le Maroc et le Front Polisario.

Par Nacera Chennafi

PH/DR

Son déplacement à Alger et ses entretiens avec les responsables algériens sur la question sahraouie peuvent être considérés comme un appui diplomatique pour les efforts de l'Algérie dans la région. Selon les déclarations du Secrétaire général de Nations unies, Ban Ki-moon, le règlement de la question sahraouie n'est pas pour demain, car il faut d'abord convaincre le Maroc du droit de ce peuple à l'indépendance après des années de souffrance et de combat et relancer dans un premier temps les pourparlers entre les deux parties.

En visite hier à Alger, Ban Ki-moon a indiqué avoir demandé à son Envoyé spécial, Christopher Ross, de «reprandre ses tournées» pour relancer les pourparlers entre le Maroc et le Front Polisario dans le cadre du règlement de la question sahraouie. Il sera question, selon le responsable onusien, de «créer une atmosphère propice à la reprise des pourparlers» entre le Maroc et le Front Polisario. Ban Ki-moon a également annoncé qu'il convoquera «prochainement» une réunion de donateurs en vue de «réunir des fonds pour que les besoins des réfugiés sahraouis puissent être satisfaits». M. Ban Ki-moon est le premier responsable onusien de ce niveau à visiter les territoires sahraouis libérés dans le cadre de sa tournée dans la région visant à «réaliser une avancée palpable» dans le processus de règlement du conflit du Sahara occidental qui dure depuis plus de 40 ans. Cette visite est la troisième d'un responsable onusien aux camps des réfugiés sahraouis, après celles effectuées par ses prédécesseurs Boutros Boutros Ghali et Kofi Annan. M. Ban Ki-moon avait reçu auparavant un accueil populaire et officiel à Smara. Il a rencontré la Mission de l'ONU pour l'organisation d'un référendum pour l'autodétermination au Sahara occidental et s'est enquis des conditions de travail de l'unité onusienne de déminage. Dans une



déclaration à la presse à l'issue de ses entretiens avec les responsables sahraouis à Chahid El Hafid dans le cadre de sa tournée dans la région, M. Ban Ki-moon avait indiqué que cette visite était l'occasion pour lui de constater de visu une tragédie oubliée par la communauté internationale et d'examiner les moyens de réaliser une avancée dans le processus de règlement du conflit, affirmant comprendre «la colère du peuple sahraoui» à l'égard de la poursuite de l'occupation de ses territoires. M. Ban Ki-moon a appelé la communauté internationale à «augmenter les aides destinées aux réfugiés sahraouis», soulignant que la conférence internationale prévue le 1^{er} mai à Genève «sera l'occasion de demander davantage d'aides au peuple sahraoui».

Alger insiste sur la nécessité de parachever le processus de décolonisation du Sahara occidental

Alger a été aussi la destination du SG de l'ONU, une occasion pour ce responsable de comprendre la vision de l'Algérie

par rapport au règlement du conflit sahraoui et la crise libyenne. Lors d'un point de presse conjointement animé avec le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, le chef de la diplomatie algérienne, Ramtane Lamamra, a déclaré que l'Algérie a souligné «l'impératif» du parachèvement du processus de décolonisation du Sahara occidental, à travers l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui. Ce référendum, a-t-il soutenu, doit être «régulier», «transparent» et se dérouler dans «des conditions favorables» au peuple sahraoui et à la communauté internationale.

S'agissant de la crise libyenne, M. Lamamra a réitéré hier au SG de l'ONU, la «nécessité d'une solution politique pacifique» en Libye qui constitue, selon lui, «l'unique solution qui permettra à la Libye de recouvrer sa souveraineté et sa destinée». Ainsi, il a réitéré le refus d'intervention militaire en tant que position de principe (de l'Algérie) car, a-t-il soutenu, «ce genre d'intervention entraînera une situation de destruction et de chaos dont on peut se passer». Le MAE algérien a souligné également que les deux parties ont évoqué les

démarches à entreprendre afin de consolider les succès concernant le Mali. Selon le même responsable, d'autres questions ont été soulevées lors de cet entretien, notamment la problématique du terrorisme et la question palestinienne. Par ailleurs, Ramtane Lamamra a indiqué que la visite du SG de l'ONU en Algérie lui a permis de s'enquérir du développement et des évolutions «positives» enregistrés dans le pays dans différents domaines. A ce propos, un exposé a été présenté sur «la concrétisation de ces acquis dans la nouvelle Constitution, qui octroie au peuple algérien beaucoup de droits au diapason du développement de la société». Pour lui, ces acquis reflètent «la victoire du peuple algérien sur le terrorisme qui n'a aucune relation avec notre religion, nos traditions, ou notre culture». M. Ban Ki-moon a déclaré être «impressionné» par la politique de la «rahma» et de la réconciliation nationale prônée par l'Algérie pour vaincre le terrorisme. Selon lui, de grands progrès ont été accomplis depuis lors sous la direction du Président Bouteflika. **N. C.**

Boudiaf annonce :

Ouverture de cinq centres anti-cancer avant la fin de l'année

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf, a annoncé hier à Alger l'ouverture de cinq nouveaux centres anti-cancer avant fin 2016. Les deux centres prévus à Tlemcen et Sidi Bel-Abbès ouvriront leurs portes durant le premier semestre 2016, tandis que ceux de Laghouat, Tizi-Ouzou et Adrar seront prêts fin 2016, hissant ainsi le nombre des centres anti-cancer à cinq, a indiqué M. Boudiaf, à l'ouverture de la réunion de la commission nationale d'évaluation et de suivi du plan national de lutte contre le cancer 2015-2019. Ces centres

«contribueront à généraliser la radiothérapie, qui constitue un lourd fardeau pour les patients qui sont obligés de se déplacer vers les grands centres du pays», a-t-il estimé. Concernant la chimiothérapie, le ministre a affirmé que ce problème «ne se pose plus surtout après la formation du corps médical et paramédical et l'ouverture de plusieurs services au niveau des hôpitaux», rappelant la mise en œuvre du plan national de lutte contre le tabagisme, la généralisation de l'élaboration du registre du cancer dans les différents centres nationaux et l'amélioration des soins à domicile qui sont à même de

contribuer à la «mise en œuvre du plan national de lutte contre le cancer avant les délais fixés». Le professeur Messaoud Zitouni, chargé de l'évaluation et du suivi du plan national anti-cancer, a insisté sur l'importance de conjuguer les efforts et d'impliquer les secteurs concernés par la mise en œuvre de ce plan. En marge de cette réunion, le ministre de la Santé a honoré les professeurs Messaoud Zitouni et Fethi Merad Boudiaf, après leur nomination en tant que nouveaux membres de l'Académie française de chirurgie en 2016. **H. N.**

LA QUESTION DU JOUR

L'année improbable du retour à l'endettement extérieur

suite de la page Une

Le cauchemar de l'ajustement structurel reprend forme, ne peut-on s'empêcher de se réjouir, quelque effort qu'on mette pour se retenir, sachant le mauvais effet que cela ferait de se laisser aller, de ne pas boudier son plaisir. Sauf que, évidemment, ces gens ne disent jamais ce qu'il aurait fallu faire pour qu'on n'en arrive pas là. Là-dessus le gouvernement annonce le recours à un emprunt national associé à une rémunération alléchante, sensiblement supérieure en tout cas à celle en usage dans le système bancaire. L'opération est conçue pour drainer une partie de l'énorme quantité d'argent circulant dans l'économie informelle, ou croupissant sous les matelas. C'est un coup d'épée dans l'eau, ça ne marchera pas, s'empresse-t-on de décréter les mêmes prophètes ? Et pourquoi donc ? Mais, voyons, c'est tout simple, par manque de confiance ! Les détenteurs de cet argent ne vont pas comme ça mettre leur argent à la disposition des autorités, alors qu'ils ont passé des années à le couvrir à l'abri de leurs regards ? Ce sont, à leur manière, des opposants, disons des opposants économiques. En tant que tels ils préféreront toujours la faillite gouvernementale, la marche forcée au sinistre endettement extérieur, à un cadeau de leur part, dût-il être rémunéré plus qu'à 5%. 2016, donc, l'année du retour inéluctable à l'endettement extérieur, après des années de trompeuse, d'inutile aisance financière ? C'est bien ce qui leur semble en effet. Pas une voix dans les médias qui soit discordante. Qui rappelle par exemple que si les caisses se vident indubitablement, pour cause de baril stagnant à des niveaux bas, elles ne sont pas encore vides, elles ne le seront que dans deux ou trois ans, ou peut-être davantage, cela dépendant du rythme des ponctions et du volume des déficits budgétaires. Or, le baril peut très bien remonter d'ici à ce que l'endettement extérieur redevienne un point de passage obligé. Il devrait d'ailleurs le faire dès la fin de 2016, peut-être même avant, si l'on parie sur la manie du marché à sur-réagir, dans la baisse comme dans la hausse. Et puis le monde a un peu changé depuis le dernier contrechoc pétrolier. Des prêteurs potentiels ont émergé, qui peuvent faire l'économie de s'adresser aux mêmes organismes que précédemment. La marge de manœuvre du gouvernement n'est peut-être pas aussi étroite que certains se plaisent à le dire. **M. H.**

A partir de l'année scolaire 2016-2017

Adoption de nouveaux ouvrages et programmes

■ La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrat, a affirmé que le système éducatif devrait amorcer une «phase de qualité» lors de la rentrée scolaire 2016-2017 qui sera marquée par l'introduction de nouveaux programmes pédagogiques et l'élaboration de nouveaux ouvrages scolaires.

Par Ahlem O.

Tahar Hadjar :
La protestation au sein des universités, «preuve de vitalité et de maturité»

LA PROTESTATION au sein des universités est «un signe de vitalité et de maturité» de la communauté universitaire, a soutenu samedi à Tizi-Ouzou le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar. Répondant à des questions de journalistes sur les mouvements de protestation enregistrés à l'Université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou et initiés par des étudiants, le ministre qui a précisé que ces mouvements ne sont pas spécifiques à l'Université de Tizi-Ouzou, a estimé que ces «perturbations récurrentes démontrent la vitalité des étudiants de cette université et leur degré d'implication dans la vie de leur université».

Toutefois, M. Hadjar, qui a reçu au campus de Tamda les représentants des étudiants et des enseignants qui lui ont exposé leurs revendications en vue de leur prise en charge, a déclaré qu'il ne tolérerait pas le recours à la force pour fermer un département.

Le ministre a instruit, à partir de Tizi-Ouzou, l'ensemble des responsables universitaires à ouvrir les portes du dialogue aux représentants de la communauté universitaire (enseignants, étudiants et fonctionnaires), et même aux citoyens en vue de prendre en charge leurs revendications et leurs préoccupations. «Les problèmes réels seront pris en charge», s'est-il engagé.

Abordant les conditions de vie des étudiants dans les résidences universitaires, il a fait savoir que son département a donné instruction pour la relance des activités de loisirs au sein des universités, afin d'offrir une occupation utile aux étudiants et leur permettre d'évacuer la pression des études et de s'épanouir.

S'agissant des infrastructures, M. Hadjar a indiqué que la prochaine rentrée universitaire sera marquée par la réception à l'échelle nationale de 99 000 nouvelles places pédagogiques, ce qui va porter le nombre total de places disponibles à 1 450 000. Concernant la wilaya de Tizi-Ouzou, 7 000 places pédagogiques et 8 500 lits, un restaurant central et une bibliothèque centrale seront réceptionnés pour la prochaine rentrée universitaire, a-t-il appris lors de la visite des différents chantiers par la délégation ministérielle. A l'horizon 2018/2019, le secteur de l'Enseignement supérieur de la wilaya de Tizi-Ouzou sera composé, entre autres, de 53 550 places pédagogiques, 43 900 lits, d'une ferme expérimentale, d'un hall des travaux pratiques et de 220 logements au profit des enseignants.

Salim B.

Des procédés de deuxième génération, de nouveaux manuels scolaires pour la première année moyenne et un ouvrage unique pour les première et deuxième années primaires seront lancés dans le cadre de la réforme et l'amélioration de l'école engagées depuis 2003, a précisé M^{me} Benghebrat lors d'une rencontre consacrée à la présentation du bilan sur le programme national de la formation et les préparatifs des programmes éducatifs de deuxième génération. La commission nationale des programmes, a poursuivi la ministre, avait mis en place un schéma national pour la formation d'inspecteurs au niveau national au profit de 500 personnes depuis 2015.

La formation profitera aussi, aux «enseignants et administrateurs concernés par la refonte des programmes avant la prochaine rentrée scolaire», a indiqué M^{me} Benghebrat rappelant qu'il s'agit des enseignants de première et deuxième années primaires, ceux de la première année moyenne ainsi que les directeurs des établissements scolaires (primaire et moyen). Qualifiant de «bond qualitatif» l'introduction des programmes de deuxième génération, la première responsable du secteur a souligné la nécessité de connaître le degré de disponibilité de toutes les parties concernées à apporter ces changements dans les méthodes et les mesures y afférentes. Les programmes actuels élaborés en 2003, soit avant le



Phy/DK

promulgation de la loi d'orientation sur l'Education en 2008, n'ont pas été élaborés dans les meilleures conditions», en raison de l'absence d'un document, à l'époque définissant les orientations de la réforme concernant les différents paliers. Outre l'absence d'un «guide méthodologique et référentiel» mis à la disposition des concepteurs de programmes, la ministre a relevé un déficit en formation au profit des acteurs dans le système éducatif notamment les responsables des établissements scolaires. S'agissant de la conception des programmes de deuxième géné-

ration, M^{me} Benghebrat a fait savoir que des «textes réglementaires relatifs à cette opération seront mis en place en sus de l'élaboration d'un plan de communication et l'installation d'un organe de suivi au niveau central». Les programmes pédagogiques de deuxième génération, contribueront au façonnement du modèle du «citoyen de demain» à travers l'adoption d'une approche globale loin du travail de mémorisation. Appelant à tenir compte du vécu social lors de l'élaboration des programmes notamment lorsqu'il s'agit du phénomène de la

violence, de l'enlèvement, de la santé, le sens de la citoyenneté et la protection du patrimoine culturel, la ministre a expliqué que tous ces facteurs ont amené le ministère à repenser les programmes afin qu'il soient en conformité avec la loi d'orientation sur l'Education nationale.

Elle a, à cette occasion, invité les participants à mettre sur pied un plan d'action pour garantir le succès de l'opération d'élaboration des programmes et nouveaux ouvrages qui entreront en vigueur en septembre 2016 tout en arrêtant un calendrier précis pour son exécution. A. O./APS

Afin de mettre de l'ordre dans cette activité

Gel de l'octroi des autorisations de réalisation de ports secs

L'octroi des autorisations de réalisation de nouveaux ports secs a été gelé, afin de mettre de l'ordre dans cette activité qui connaît des dérives au détriment de l'économie nationale et au bénéfice de compagnies maritimes étrangères, a affirmé dimanche un responsable au ministère des Transports.

«Lors de la dernière réunion du Conseil des participations de l'Etat (CPE), le Premier ministre a donné instruction de geler tout octroi de nouvelles autorisations d'ouverture de ports secs», a souligné le directeur de la marine marchande et des ports auprès du ministère des Transports, Mohamed Ibn Boushaki, sur les ondes de la radio nationale.

La recommandation de 2009 qui avait permis aux autorités portuaires d'ouvrir ce type de ports a connu des «dérives», a admis M. Ibn Boushaki, qui est également le président du Groupe des services portuaires.

«On a permis la multiplication de ces ports secs et on a même été au-delà. On s'est retrouvé avec des ports secs un peu partout dans le pays», a-t-il relevé. Plus grave, les

tarifs pratiqués par des compagnies maritimes étrangères au niveau des ports secs sont «prohibitifs», a encore constaté le même responsable en précisant que ces coûts représentent le quadruple des tarifs appliqués dans les ports maritimes: «Cette situation a fait que nos ports sont en train de perdre énormément», causant un manque à gagner qui serait estimé à 2 milliards de dollars par an.

«A ce niveau, il faut agir par des actions et par des mesures pour harmoniser les tarifs qui sont pratiqués et éviter ces dérapages qui coûtent cher au Trésor public», a-t-il insisté. A ce propos, de nouvelles mesures font l'objet d'un texte réglementaire en cours d'élaboration avec les services des douanes et ceux du commerce, qui consiste à réviser les tarifs pratiqués par les entreprises maritimes étrangères activant dans ces ports secs. Selon lui, ce nouveau texte, qui doit être finalisé dans les tout prochains jours, stipule aussi que la réalisation des grandes zones logistiques sera confiée exclusivement aux entreprises portuaires publiques. «L'investissement dans

cette activité sera réservé uniquement aux ports publics», a-t-il avancé. M. Ibn Boushaki a fait savoir, dans ce cadre, que le port de Béjaïa ouvrira incessamment une grande plateforme logistique d'un investissement de près 4,5 milliards de DA.

L'autre mesure annoncée par le même responsable est l'interdiction du transfert systématique des conteneurs vers les ports secs sans l'avis de l'entreprise portuaire concernée, et ce, afin de rationaliser les coûts.

«Le transfert des conteneurs doit être une exception et non pas la règle. Les compagnies maritimes disposant de ports secs ne pourront plus transférer la marchandise sans l'accord du port humide concerné», a-t-il avisé.

«Nous sommes toujours sous le dictat de 3 ou 4 compagnies maritimes qui ont pu ouvrir des ports secs (en Algérie). Donc la marchandise est directement (acheminée) de l'étranger vers les ports secs, et (ces compagnies) font du transfert y compris de notre TVA», s'est-il indigné.

Hocine H.

Matériaux de construction

Baisse du tiers de la facture d'importation

■ La facture d'importation des matériaux de construction (ciment, fer et acier, bois, produits en céramique) s'est chiffrée à 136,34 millions de dollars (usd) en janvier 2016, contre 207 millions usd en janvier 2015, soit un recul de 34,12%, a appris l'APS auprès des Douanes.

Par Siham K.

Les quantités importées ont également reculé, à l'exception du bois et des produits en céramique, en s'établissant à 642 799 tonnes (t) en janvier dernier contre 752 796 t en janvier 2015, en baisse de 14,61%, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Cnis).

Ainsi, les ciments (non pulvérisé, portland, aluminé, hydraulique...) ont été importés pour un montant de 22,16 millions usd (357.512 t) contre 33,13 millions usd (412 996 t), en baisse de 33,11% en valeur et de 13,43% en quantité.

Quant à la facture d'importation de fer et d'acier, elle a également enregistré une forte baisse en se chiffrant à 53,88 millions usd (144 998 t) contre 119,97 millions usd (230 849 t), soit une réduction de 55,1% en valeur et de 37,2% en quantité. Cependant, la tendance baissière n'a pas concerné le bois destiné à la construction puisque sa facture d'importation a augmen-



té à 57,13 millions usd contre 51,5 millions usd, soit une haus-

se de près de 11% entre les deux périodes de comparaison. La

quantité importée a également bondi à 136 664 t contre 106 213

t, en augmentation de 28,67%. Les importations des produits en céramique (briques, dalles, carreaux et autres articles similaires) ont aussi augmenté en passant à 3,17 millions usd contre 2,34 millions usd (+35,36%), pour un volume de 3.624 t contre 2.737 t (+32,38%). Il est constaté que les seuls matériaux de construction dont la facture d'importation a baissé (ciment, fer et acier) sont ceux dont les cours mondiaux sur les marchés ont enregistré un recul.

Ainsi, les prix moyens à l'importation par l'Algérie des ciments ont baissé de 20% en 2015. Il est à rappeler que l'importation du ciment à portland gris est soumise au régime des licences depuis le 1^{er} janvier 2016. Le contingent de ce produit a été fixé à 1,5 million de tonnes. Quant au contingent quantitatif du rond à béton, il a été fixé à 2 millions de tonnes pour l'année 2016.

S. K./APS

Haddad :

«Adhésion totale du FCE» au nouveau modèle économique

Le président du Forum des chefs d'entreprise (FCE), Ali Haddad a affirmé, samedi à Mostaganem, «l'adhésion totale» de son organisation aux réformes «profondes» conduisant au «nouveau modèle» économique, annoncé récemment par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal. Intervenant à l'ouverture d'un bureau de wilaya du FCE, M. Haddad a estimé que «la crise actuelle est une occasion pour approuver un plan d'émergence qui donnera une dimension nouvelle à l'économie nationale», tout en appelant les forces socio-économiques du pays et les chefs d'entreprise à «prendre leurs responsabilités et à donner la priorité aux intérêts suprêmes de l'Algérie». «Nous avons milité pour un nouveau modèle économique qui place l'entreprise au cœur de toute politique économique publique», a-t-il souligné rappelant que les membres du FCE ont «toujours investi dans l'économie du

pays à commencer par la création d'emplois et de richesses, à travers leurs propositions, leurs consultations et leurs idées». En outre, M. Haddad a appelé à encourager le partenariat entre entreprises publiques et privées pour améliorer la production et son exportation vers des pays africains comme première étape. Le président du FCE a ajouté : «nous allons œuvrer avec tous nos moyens à éviter au pays l'endettement extérieur. L'enjeu ne réside pas dans l'endettement mais dans la méthode de remboursement des dettes». Au passage, il a fait savoir qu'il ne craint pas le recours à l'endettement extérieur, à condition de l'orienter vers le financement du secteur de production et non pas celui de la consommation. Ali Haddad a également appelé les entreprises à passer à une vitesse supérieure en matière de concrétisation des objectifs de diversification de l'industrie pour atteindre une économie nationale émergen-

te, ainsi qu'à l'innovation et à la créativité, fruits de recherches. Il a indiqué que le FCE accorde un «grand intérêt» à la relation entreprise-université et valorise les travaux de recherche, précisant, à ce titre, que la création en collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique du prix du FCE de la meilleure thèse de doctorat, visait à encourager l'innovation au profit des entreprises et de l'économie. M. Haddad a insisté sur la nécessité de la contribution des entreprises à l'amélioration des programmes d'enseignement supérieur. L'ouverture du nouveau bureau du FCE, qui a vu la présence des autorités locales, a été marquée par la remise de cinq décisions d'actes de concession incessibles à des opérateurs économiques locaux, ainsi que la visite d'un nombre d'entreprises privées dans les communes de Mazaghran, Hassi Mameche et Mesra.

Hani T.

Selon British Petroleum

Les prix du pétrole resteront bas à court terme

Les prix du pétrole resteront bas, au moins à court terme, impactés par des perspectives économiques difficiles, notamment dans les pays émergents, prévoit la compagnie pétrolière britannique British Petroleum (BP) dans son rapport annuel 2016, publié samedi. En outre, BP estime que l'année 2016 sera «difficile» pour les pays en développement, mais aussi une année de «changement intense pour l'industrie pétrolière qui va s'adapter à cette nouvelle réalité». La chute des prix du pétrole est le résultat essentiellement d'une offre excédentaire, poursuit-elle. A court terme, il est attendu que la baisse de la croissance dans les pays en développement se poursuive avec «une reprise lente» dans les pays développés. Le PIB mondial devrait connaître une croissance de 2,8% en 2016, mais avec des «risques significatifs» à la baisse pour les économies émergentes,

en particulier les exportateurs de produits de base. Mais à long terme, soit dans une période d'environ 20 ans, la croissance de l'économie mondiale est susceptible de plus que doubler grâce, en grande partie, à la hausse des revenus dans les économies des pays émergents et à la croissance prévue de la population mondiale de 1,5 mil-

liard, selon BP. Sur cette base, elle prévoit que la demande mondiale en énergie va augmenter d'environ 34% entre 2014 et 2035. BP prévoit aussi que les coûts de certains combustibles fossiles, actuellement moins chers que les énergies renouvelables, peuvent augmenter à l'avenir, en raison de la difficulté de leur processus de production,

et des politiques de lutte contre la pollution. Plus de la moitié des réserves connues de pétrole et de gaz naturel sont situés dans huit pays seulement, indique le rapport qui ajoute qu'au cours des prochaines décennies, le pétrole et le gaz naturel sont susceptibles de «continuer à jouer un rôle important» dans la satisfaction de la demande en éner-

gie. Ils représentent actuellement environ 56% du total de la consommation d'énergie, et BP pense que cette situation ne va pas vraiment changer, puisque le pétrole et le gaz naturel vont satisfaire environ 54% de la consommation énergétique en 2035. Par ailleurs, le rapport prévoit que le gaz de schiste aura un impact positif sur la demande du gaz naturel et qu'il contribuera à doubler la croissance de la demande sur le gaz naturel au niveau mondial entre 2014 et 2035. Il est également souligné que de nombreuses énergies renouvelables restent chères, mais qu'en raison du développement technologique, leur coût pourrait être revu à la baisse. Les énergies renouvelables, à l'exception de l'hydroélectricité, représentent actuellement environ 3% de la consommation mondiale d'énergie avant d'augmenter à 9% en 2035.

Rachid Gh.

Energie

Vers un essor des exportations américaines de GNL

LES ETATS-UNIS devraient s'imposer comme nouvel acteur sur le marché gazier international avec le coup d'envoi donné dernièrement aux exportations américaines de GNL, prévoit l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA). EIA (Energie Information Administration), souligne dans une note, publiée vendredi sur les perspectives de développement des terminaux d'exportation de GNL américains, que les premières livraisons de ce gaz vers l'étranger, expédiées le 24 février passé «marque une étape importante qui reflète une décennie de croissance de la production de gaz naturel devant mettre les Etats-Unis dans une nouvelle position dans le commerce de l'énergie dans le monde entier». La hausse fulgurante de la production gazière américaine, couplée à une baisse des prix sur le marché local va inciter les compagnies américaines à chercher des débouchés à l'international en multipliant les exportations par gazoducs au Mexique et par méthaniers aux différents marchés du monde, relève l'EIA. Dans cette perspective, la Commission fédérale de régulation de l'énergie (FERC) étudie l'autorisation de construction de plusieurs terminaux d'exportation de GNL, selon EIA. K. N.

Du 7 au 12 mars à Oran

120 exposants attendus au Salon international de l'immobilier

■ *Organisée sous le thème: «Grand défi, construisons ensemble l'avenir», le Salon regroupera des professionnels algériens et étrangers issus de pays comme la Tunisie, France, Italie, Turquie, Espagne et Belgique, ainsi que des sociétés mixtes, selon le manager général de la Société internationale des expositions (Sogexpo), Zoubir Ouali.*

Par Hafida Ch.

Quelque 120 exposants participeront à la 15^e édition du Salon international de l'immobilier, de l'urbanisme, du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics, qui se tiendra à partir de lundi prochain au Palais des expositions de haï Medina Jdida à Oran, a-t-on appris samedi des organisateurs.

Organisée sous le thème: «Grand défi, construisons ensemble l'avenir», le Salon regroupera des professionnels algériens et étrangers issus de pays comme la Tunisie, France, Italie, Turquie, Espagne et Belgique, ainsi que des sociétés mixtes, selon le manager général de la Société internationale des expositions (Sogexpo), Zoubir Ouali. La 15^e édition, qui se poursuivra jusqu'au 12 mars courant,

constituera une occasion pour «l'échange d'expériences entre professionnels algériens et étrangers, l'acquisition des performances et des nouvelles techniques et la prospection d'opportunités de partenariat dans les domaines précités», a-t-il souligné.

Ce rendez-vous économique, organisé en collaboration avec la société des expositions économiques et commerciales d'Oran, permettra aux exposants de faire connaître leurs projets d'habitat et les atouts que recèle la région ouest du pays dans les domaines de l'immobilier, des travaux publics, du bâtiment et de la promotion des matériaux de construction locaux.

Des journées techniques seront animées en marge du Salon qui verra aussi des exposés sur les matériaux de construction.



La 14^e édition avait vu la participation de 220 exposants et enregistré 25 000 visiteurs, selon le manager général de Sogexpo.

ANEM : la direction régionale prévoit 14 000 placements en 2016

La direction régionale ouest de l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) envisage le placement à Oran de pas moins de 14 000 demandeurs d'emploi en 2016, a-t-on appris samedi de son responsable.

Abdelhamid Benachiba a indiqué que la direction régionale

de l'œuvre cette année à réaliser les mêmes objectifs que l'année précédente, affirmant que les mesures prises suite à la chute des prix du pétrole n'influenceront pas sur cet objectif.

Il a annoncé que des actions de placement et d'insertion sont au programme 2016, en plus de la sensibilisation et l'accompagnement de jeunes demandeurs d'emploi dans leur parcours de recherche d'un emploi selon une nouvelle vision de l'agence qui repose sur l'encouragement des jeunes à la formation pour décrocher un emploi.

En outre, l'agence nationale

de l'emploi d'Oran organise des ateliers sur les techniques de demandes d'emploi (rédaction de demandes, entretien...) pour augmenter les chances d'obtenir un emploi. La même source a insisté sur la nécessité de s'appuyer plus sur le secteur économique de la wilaya en vue de créer des opportunités d'emploi suite à la saturation du secteur administratif.

Dans le but de déterminer les besoins du marché en main-d'œuvre, la prospection se dirige actuellement vers l'agriculture et le tourisme, secteurs importants eu égard à la place d'Oran comme cité méditerranéenne, a souligné M. Benachiba faisant allusion au Salon international du tourisme organisé dernièrement dans la capitale de l'Ouest.

Les deux premiers mois de l'année en cours ont vu le placement de 3 720 jeunes dans des postes d'emploi à Oran, où 13 537 demandes d'emploi pour 4 821 offres sont enregistrées, a-t-il encore indiqué.

H. Ch./APS

Illizi

La femme productrice appelée à tirer profit des programmes d'emploi

La ministre déléguée auprès du ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, chargée de l'Artisanat, Aïcha Tagabou, a convié, samedi à Illizi, la femme productrice à tirer profit des divers programmes d'emploi pour promouvoir ses activités artisanales.

«Il appartient à la femme productrice de mettre à profit les divers programmes de soutien à l'emploi prônés par les pouvoirs publics en vue de promouvoir ses activités artisanales, réaliser ses ambitions à la faveur de la nouvelle Constitution qui consacre le rôle de la femme et lui accorde d'importants avantages», a souligné M^{me} Tagabou en ouverture de la 5^e édition du Salon national de la femme-artisane productrice.

Soulignant que l'artisanat est un domaine

propice à l'entrepreneuriat, la ministre qui a affirmé que «la réalisation du développement durable requiert la consolidation des valeurs de production et la culture d'abnégation», elle a relevé que le secteur de l'artisanat recense 71 000 femmes-artisanes à échelle nationale, représentant, ainsi, 31% de l'effectif national des artisans.

Mis sur pied par l'association de la «médaillon d'or» pour la lutte contre la violence contre la femme et la promotion des initiatives de jeunes, dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la femme, ce Salon national qu'abrite la maison de la culture Athmane-Bali d'Illizi, regroupe des femmes artisanes de 17 wilayas du pays.

La ministre déléguée a, lors de sa tournée dans la région, inspecté le chantier d'une

structure hôtelière privée de 28 chambres, et dont les travaux sont avancés à 80%, où elle a appelé à respecter le cachet architectural saharien à l'exploitation et la commercialisation des produits d'artisanat au niveau de cette structure. M^{me} Tagabou a procédé, également à l'inauguration, au niveau de la cité El Wiaam (Concorde), d'un centre d'artisanat composé de 12 locaux commerciaux, une salle d'exposition et un pavillon administratif. La ministre déléguée chargée de l'Artisanat, a, au terme de sa visite dans la wilaya, donné le coup d'envoi de la manifestation Assikel-2016, sous le signe «Tourisme responsable facteur du développement durable», mis sur pied par l'association «environnement et développement durable» d'Illizi,

Mahi T.

Câble de fibre optique déterrée à Annaba

Aucun dégât enregistré

Le câble sous-marin de fibre optique reliant Annaba à Marseille (France), déterrée vendredi suite aux intempéries enregistrées au niveau de la côte Est, n'a subi «aucun dégât», a indiqué samedi le ministère de la Poste et des TIC, assurant que la situation était «maîtrisée».

«Le ministère informe les citoyens que suite aux dernières intempéries enregistrées au

niveau de la côte Est, particulièrement au niveau de la plage de Sidi Salem dans la wilaya d'Annaba, le mouvement des vagues a déterrée, en ce vendredi 4 mars 2016, le câble sous-marin de fibre optique SEA-ME-WE 4 reliant Annaba à Marseille sans pour autant causer des dégâts notables», a précisé le ministère dans un communiqué.

«Des mesures d'urgence ont été prises et nos équipes sont

engagées sur place en collaboration avec les autorités locales et les services du ministère des Travaux publics (...) grâce auxquels la situation a été maîtrisée et la menace de la rupture du câble évacuée», a-t-il affirmé.

Le ministère a expliqué que les équipes d'intervention d'Algérie Télécom ont pris, avec la collaboration du wali d'Annaba et de la direction des travaux publics, «des mesures

conservatoires», notamment la pose de blocs en béton «pour atténuer la force des vagues, la sécurisation de la chambre et l'ensemble de la partie déterrée du câble».

Le ministère rassure l'ensemble des citoyens que l'incident est «sans aucun impact sur le service qui demeure assuré dans les meilleures conditions».

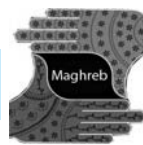
O. B.

Jijel Le président de l'APC d'El Aouana meurt dans un accident de la route

LE PRÉSIDENT de l'Assemblée populaire communale (APC) d'El Aouana (Jijel), Azzedine Souilah (48 ans), est mort samedi dans un accident de la route au lieu-dit Ghar El Baz, dans la commune de Ziama-Mansouriah, apprend-on de source officielle.

Le véhicule dans lequel se trouvait feu Souilah, marié et père de quatre enfants, a «dérapé» dans un virage, réputé très dangereux pour avoir fait de nombreuses victimes, a-t-on souligné à la daïra de Ziama-Mansouriah.

R. R.



Patients libyens soignés en Tunisie

Le ministre libyen de la Santé promet de régler les dettes

■ Les dettes des ressortissants libyens soignés dans les hôpitaux tunisiens s'élèvent à 190 millions de dinars, un montant remboursable dès qu'il y aura un budget disponible à cet effet, a déclaré le ministre de la Santé dans le gouvernement libyen (internationalement reconnu), Ridha Oukli.

Par Hani T./APS

Dans une interview exclusive accordée à l'Agence TAP, le ministre libyen a tenu à préciser que ce montant demeure à estimer. «Une fois réévalué, les modalités ainsi que les délais de son remboursement seront clairement fixés».

«Nous avons signé des conventions avec les cliniques privées tunisiennes, une mesure qui nous permettra de prendre connaissance des frais généraux de soins propres à chaque patient en Tunisie», a-t-il ajouté.

Afin de ne plus cumuler les dettes, le gouvernement libyen a signé un accord avec les cliniques privées en vertu duquel les frais de soins seront préalablement payés, a-t-il révélé.

Le ministre libyen a tenu à congratuler la Tunisie, gouvernement et peuple, pour le soutien apporté au peuple libyen depuis 2011. Oukli a, par ailleurs, dressé un tableau sombre de la situation sanitaire en Libye. «Nous sommes en mal de financer le secteur de la santé. D'importantes sommes d'argent sont bloquées à l'étranger, dont la Tunisie (295 millions de dinars)», a-t-il fait savoir.

Le ministre libyen a plaidé en faveur d'une coopération entre le département tunisien des Affaires étrangères et la Banque centrale de Tunisie (BCT) dans l'objectif de rembourser ces dettes par le biais de ses fonds bloqués.

S'agissant de la pénurie de médicaments, le ministre libyen



a tenu à souligner que son gouvernement a tenté, jusque-là, de combler les besoins fondamentaux, dès lors, qu'un «modique» budget a été consacré au ministère de la Santé, ajoutant qu'une enveloppe de 35 millions d'euros a été accordée par l'Organisation mondiale de la santé à titre de déposition.

Ridha Oukli a d'autre part souligné la prédisposition du gouvernement libyen à soutenir le jumelage entre l'hôpital de Zentan et celui de Tunis et ce,

dans le but d'améliorer la situation sanitaire en Libye.

Une éventuelle intervention italienne en Libye devra être «approuvée par le Parlement»

Une éventuelle intervention militaire italienne en Libye devra d'abord être approuvée par le parlement et Rome ne se précipitera pas sur le terrain, a prévenu samedi le Premier ministre italien, Matteo Renzi. Tout «engage-

ment italien» contre les ramifications du groupe terroriste auto-proclamé «Etat islamique» (El/Daech) en Libye «devrait passer par les nécessaires étapes parlementaires et institutionnelles», a déclaré M. Renzi dans une note à son parti de centre-gauche, le Parti démocrate. «Ce n'est pas le moment de forcer les choses, c'est le moment d'agir avec bon sens et calme», a-t-il averti en répétant qu'une intervention était suspendue à la formation d'un gouvernement libyen qui aurait la légitimité de demander une aide internationale pour endiguer l'expansion du groupe terroriste.

Rome a accepté de mener une force de stabilisation sous mandat de l'ONU dans son ancienne colonie, mais il manque une couverture crédible de la part d'une autorité nationale libyenne. Ces propos ont été tenus alors que les Etats-Unis ont exprimé leur soutien à la décision de l'émissaire onusien, Martin Kobler, de convoquer les parties libyennes à un nouveau dialogue politique la semaine prochaine à Tunis.

H. T./APS

Pour la paix et la stabilité dans la région

Ban Ki-moon pour un renforcement des efforts diplomatiques

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a affirmé, samedi à Alger, vouloir discuter avec les dirigeants algériens les moyens de «travailler étroitement» pour un renforcement des efforts diplomatiques allant dans le sens de la paix et de la stabilité dans la région.

«Je viens de visiter le Sahara occidental. Je voudrais discuter avec les dirigeants algériens des moyens de travailler étroitement pour renforcer nos efforts diplomatiques pour la paix et la stabilité

dans la région», a-t-il déclaré à la presse à son arrivée à Alger.

«Je suis très reconnaissant au gouvernement algérien pour sa contribution au maintien de la paix», a-t-il indiqué, se déclarant «très heureux» de se rendre en visite officielle en Algérie.

Il a relevé par ailleurs qu'il est venu à Alger pour «discuter avec les dirigeants algériens, y compris le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, et le ministre d'Etat, ministre des Affaires étran-

gères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, du partenariat entre les Nations unies et l'Algérie», qualifiant de «très bonnes» les relations entre les deux parties.

Ban Ki-moon a souligné qu'il va également discuter avec les autorités algériennes des questions liées aux «objectifs du développement durable et du changement climatique».

Le Secrétaire général de l'ONU est arrivé dans la soirée à Alger dans le cadre de

sa tournée dans la région en vue de relancer les négociations pour le règlement du conflit au Sahara occidental, opposant le Maroc et le Front Polisario.

Il a été accueilli à son arrivée à l'aéroport international Houari-Boumediène par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra. Durant sa visite en Algérie, Ban Ki-moon s'entretiendra avec M. Lamamra, ainsi qu'avec de hauts responsables de l'Etat. K.L.

Sahara occidental

Le SG de l'ONU effectue une visite dans la région de Bir lehlou

Le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a effectué samedi une visite dans la région de Bir Lehlou dans les territoires sahraouis libérés.

M. Ban Ki-moon est le premier responsable onusien de ce niveau à visiter les territoires sahraouis libérés dans le cadre de sa tournée dans la région visant à «réaliser une avancée palpable» dans le processus de règlement du conflit du Sahara occidental qui dure depuis plus de 40 ans.

Le SG de l'ONU est arrivé à bord d'un hélicoptère à la région libérée de Bir Lehlou en provenance de Chahid El Hafedh (camps des réfugiés sahraouis). M. Ban Ki moon avait reçu auparavant un accueil populaire et officiel à Smara.

A Bir Lehlou, Ban Ki-moon a rencontré la Mission de l'ONU pour l'organisation d'un référendum pour l'autodétermination au Sahara occidental et s'est enquis des conditions de travail de l'unité onusienne de déminage.

Cette visite est la première du genre d'un responsable onusien de ce niveau

aux territoires sahraouis libérés et troisième d'un responsable onusien aux camps des réfugiés sahraouis après celles effectuées par ses prédécesseurs Boutros Boutros Ghali et Kofi Annan.

Dans une déclaration à la presse à l'issue de ses entretiens avec les responsables sahraouis à Chahid El hafid dans le cadre de sa tournée dans la région, Ban-Ki-moon avait indiqué que cette visite était l'occasion pour lui de constater de visu une tragédie oubliée par la communauté internationale et d'examiner les moyens de réaliser une avancée dans le processus de règlement du conflit qui dure depuis plus de 40 ans, affirmant comprendre «la colère du peuple sahraoui» à l'égard de la poursuite de l'occupation de ses territoires.

M. Ban-Ki-Moon a appelé la communauté internationale à «augmenter les aides destinées aux réfugiés sahraouis», soulignant que la conférence internationale prévue le 1^{er} mai à Genève «sera l'occasion de demander davantage d'aides au peuple sahraoui».

Ban Ki-moon appelle à une solution qui permet au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination

Le Secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a estimé samedi à Chahid El Hafedh, dans les camps des réfugiés sahraouis, nécessaire de trouver une solution qui permet au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination. «Aucun progrès réel n'a été réalisé afin de parvenir à une solution durable et juste» qui permet «au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination et c'est ce que demande le Conseil de sécurité depuis 2004», a déclaré M. Ban Ki-moon à la presse à l'issue de sa rencontre avec le président sahraoui, secrétaire général du Front Polisario, Mohamed Abdelaziz, et les membres du gouvernement sahraoui. Il a souligné que son objectif premier était de procéder à «une évaluation de la situation afin de pouvoir

apporter sa propre contribution aux efforts visant à trouver une solution», exprimant sa volonté d'impulser le processus de règlement onusien d'autant plus que les entretiens qu'il a eus avec la direction du Polisario «avaient fait ressortir de bons éléments dans ce sens».

M. Ban Ki-moon a précisé, à ce propos, que cette visite lui permettra de «s'enquérir des activités de la Minurso dans les camps des réfugiés sahraouis et du travail excellent accompli par l'unité onusienne de déminage». M. Ban Ki-moon prévoit également de se rendre prochainement à Layoune, dans les territoires occupés, pour rencontrer la Mission de l'ONU pour l'organisation d'un référendum sur l'autodétermination au Sahara occidental. «Cette visite m'a permis de constater de visu les souffrances des réfugiés sahraouis, a-t-il souligné, ajoutant qu'il «s'agit d'une tragédie oubliée par la communauté internationale et que les camps des réfugiés sahraouis à Tindouf sont les plus anciens au monde».

R. M.

Victoires de Cruz et Sanders mais les favoris confortent leur avance

■ Les sénateurs Ted Cruz et Bernie Sanders ont remporté des victoires retentissantes samedi lors d'une nouvelle série de primaires républicaine et démocrate. Mais Donald Trump et Hillary Clinton ont encore consolidé leur statut de favoris.

Par Ali O.

Ted Cruz, qui ne cesse de se présenter comme l'ultime rempart dans le camp républicain face à un Donald Trump, l'a emporté largement dans deux Etats sur les quatre qui étaient en jeu samedi soir : le Kansas et le Maine. Mais il n'a pu empêcher le magnat de l'immobilier de s'imposer en Louisiane, Etat du sud du pays qui était le plus important de la soirée en termes de délégués. Et Donald Trump a également remporté le Kentucky, selon les projections des télévisions américaines, portant à douze le nombre de primaires remportées à ce jour, contre six pour Ted Cruz. En revanche, le sénateur de Floride Marco Rubio semblait de plus en plus perdre pied dans la course à la Maison Blanche. «Personnellement, j'ap-

pellerais à ce qu'il se retire de la course. Je suis prêt à affronter Ted en un contre un», a d'ailleurs lancé M. Trump lors d'une conférence de presse, à West Palm Beach, en Floride. Auparavant, celui qui se présente désormais comme la seule alternative à Trump, a dit avoir vu dans les résultats de samedi la «continuation» de sa progression dans l'électorat républicain. «Ce que nous voyons, ce sont les conservateurs en train de se rassembler, les républicains en train de se rassembler», a affirmé Ted Cruz, dans l'Idaho où il faisait campagne. La prochaine tournée de primaires républicaines est prévue mardi dans le Michigan, le Mississippi, l'Idaho et à Hawaï, avant un nouveau «super-mardi» le 15 mars ou 5 grands Etats seront en jeu, dont la Floride. Au terme des primaires, le candidat qui aura remporté le plus de

délégués sera investi à la convention nationale du parti en juillet. Les deux autres candidats à l'investiture républicaine, le sénateur de Floride et l'ancien gouverneur de l'Ohio John Kasich restent installés en position de spectateur aux troisième et quatrième place. Pour l'instant, Marco Rubio ne l'a emporté que dans un seul Etat, le Minnesota, et John Kasich n'a eu aucune victoire. La rhétorique fleurie et scabreuse de Donald Trump lors du dernier débat républicain jeudi soir a continué à secouer la hiérarchie du parti républicain. Mais il n'était pas certain que la campagne lancée contre lui par l'élite du Parti républicain, dont l'ancien candidat à la présidentielle en 2012 Mitt Romney, puisse être suffisante pour lui faire perdre son avance. Son ton outrancier a fait douter de son éligibilité en novembre prochain, y compris parmi ses plus inféodés. «C'est l'establishment. L'establishment est contre nous», s'est défendu M. Trump samedi lors d'un meeting à Wichita, dans le Kansas. Le milliardaire a annulé à la dernière minute sa participation samedi au CPAC, grande messe annuelle des conservateurs américains purs et durs près de Washington, où il n'était pas vraiment en odeur de sainteté. Selon un sondage samedi, seuls 15% des participants à la conférence ont dit soutenir sa candidature, contre 40% pour Ted Cruz, 30% pour Marco Rubio, et 8% pour John Kasich. Dans le camp démocrate, le



pourfendeur de «Wall Street» Bernie Sanders a redonné avec ses deux victoires samedi dans le Kansas et le Nebraska des couleurs à une campagne qui était sortie considérablement affaiblie après le «super mardi» lors duquel Hillary Clinton avait rafé sept victoires. Mais l'ancienne Première dame, favorite de

l'investiture démocrate pour la présidentielle de novembre, a confirmé sa force avec une large victoire en Louisiane, le plus important des Etats en lice samedi soir. M^{me} Clinton a notamment bénéficié du soutien de la communauté noire, un vote que Bernie Sanders ne parvient pas à obtenir. A. O.



Points chauds Tentatives

Par Fouzia Mahmoudi

Il y a près de quinze ans, les Américains, avec une puissante coalition composée d'une pléthore de pays de la communauté internationale, attaquaient l'Afghanistan dans une opération coup-de-poing qui devait durer le temps de trouver Oussama Ben Laden, responsable des attentats du 11 septembre de la même année à New York. Or, les Américains et leurs alliés finirent par passer plus d'une dizaine d'années dans ce pays où la révolte talibane a vite fait de leur coûter cher en vies humaines. Au fil des années, et alors que la situation devenait de plus en plus délétère, beaucoup de pays ont décidé de quitter la coalition américaine devant le coût humain et matériel trop important de cette guerre qui n'avait délivré aucun résultat. Ben Laden continuait à être introuvable alors que les attaques journalières contre les intérêts occidentaux minaient le moral et le budget des pays impliqués. Les Américains eux-mêmes, après avoir changé plusieurs fois de commandement et de stratégie, ont fini par jeter l'éponge il y a deux ans, conscients que leur présence ne changeait rien à la situation du pays sinon en la rendant pire. Les centaines de milliards de dollars investis dans cette guerre inutile étaient certainement la seule raison pour laquelle les Américains se sont obstinés si longtemps à rester dans un pays qu'avait déserté depuis longtemps tous les autres pays jamais impliqués dans l'opération «Enduring Freedom» (Liberté Immuable). Les Américains ont toutefois fait l'impossible pour réussir à garantir un accord de paix entre le gouvernement afghan et les talibans avant leur départ du pays, espérant masquer leur total échec par l'instauration d'une quelconque trêve. Pour ce faire, ils ont été jusqu'à négocier avec les talibans, qu'ils étaient pourtant venus chasser du pouvoir et combattre en octobre 2001. Mais les talibans, visiblement et malheureusement plus sérieux quant à leurs valeurs, ont rejeté tout dialogue et refusent encore aujourd'hui de participer aux pourparlers de paix avec Kaboul que le gouvernement afghan et ses partenaires chinois, américains et pakistanais tentent de relancer depuis le début de l'année. Dans un communiqué mis en ligne sur leur site internet, les talibans «rejettent les rumeurs» selon lesquelles «des délégués de l'Emirat islamique participeront aux prochaines réunions avec la permission du mollah Akhtar Mansour», successeur du mollah Omar à la tête du mouvement. Le mollah Mansour «n'a autorisé personne à participer à ces réunions», écrivent-ils. Les talibans ajoutent : «Tant que l'occupation des forces étrangères n'aura pas pris fin, tant que les talibans ne seront pas retirés des «listes noires internationales» et les prisonniers libérés, ces négociations inutiles et trompeuses ne produiront aucun résultat». En janvier déjà, ils avaient posé ces conditions à toute reprise du dialogue, notamment le retrait de leurs cadres des «listes noires» américaines et de l'ONU, la reconnaissance formelle d'une représentation politique du groupe et le départ des 13 000 soldats de l'OTAN déployés en Afghanistan. Des exigences que le gouvernement afghan risque de rejeter laissant, une fois encore, la situation au point mort. De leur côté les Américains n'ont aucune proposition à avancer. Juste quelques tentatives qui semblent aujourd'hui bien désespérées.

F. M.

Iran

Le milliardaire Babak Zanjani condamné à mort pour corruption

Le milliardaire iranien Babak Zanjani a été condamné à mort pour corruption, a déclaré hier le porte-parole de l'autorité judiciaire, Gholamhossein Mohseni-Ejeie, cité dans les médias.

Arrêté en décembre 2013, M. Zanjani était accusé d'avoir détourné 2,8 milliards de dollars lors de transactions pétrolières non officielles contournant les sanctions internationales qui étaient imposées à l'Iran.

«Le verdict dans le procès de Babak Zanjani et de deux coaccusés a été prononcé. Ils ont été reconnus coupables de corruption sur terre et condamnés à mort», a déclaré M. Mohseni Ejeie.

«Ils sont également condamnés à rembourser la Compagnie nationale iranienne du pétrole (NIOC) et doivent payer une amende équivalente «au quart de la somme pour blanchiment d'argent», a-t-il ajouté.

M. Zanjani peut faire appel du verdict.

Âgé seulement de 41 ans, cet influent homme d'affaires possédait de nombreuses sociétés, notamment une compagnie

aérienne, qui ont été saisies. Son arrestation était intervenue au lendemain de l'ordre donné par le président modéré Hassan Rohani à son gouvernement de lutter contre «la corruption (...) en particulier de ceux qui ont tiré profit des sanctions économiques».

La justice iranienne, contrôlée par les conservateurs, a ouvert ces dernières années plusieurs procès spectaculaires pour juger des affaires de corruption massive. Plusieurs accusés ont été condamnés à mort et exécutés à l'issue de ces procès.

M. Zanjani a été jugé dans un rare procès public qui a duré plusieurs mois. Il avait notamment expliqué que sous le gouvernement de l'ex-président conservateur Mahmoud Ahmadinejad, le ministère du Pétrole avait demandé son aide pour rapatrier l'argent du pétrole vendu à l'étranger.

Téhéran avait du mal à rapatrier cet argent à cause du durcissement à partir de 2012 des sanctions internationales imposées à l'Iran pour l'obliger à réduire son programme nucléaire.

Après l'entrée en vigueur en janvier de l'accord nucléaire conclu six mois auparavant par le gouvernement Rohani avec les grandes puissances, une grande partie des sanctions, notamment bancaires, ont été levées. Durant son procès, M. Zanjani a dit à plusieurs reprises avoir voulu verser cet argent au ministère du Pétrole. Mais son avocat a affirmé que la banque étrangère désignée par le ministère avait refusé d'effectuer la transaction, ont rapporté hier les médias.

M. Zanjani avait été placé en avril 2013 sur la liste noire du Trésor américain, qui l'accusait d'avoir été le cerveau d'un réseau destiné à déplacer du pétrole et de l'argent au profit de l'Iran, avec l'aide d'une société suisse et d'une banque en Malaisie, pour contourner les sanctions internationales.

L'Union européenne avait elle pris des mesures contre cet homme d'affaires dès décembre 2012. M. Zanjani dirigeait un conglomérat composé de 65 sociétés lui rapportant chaque année six à sept milliards de dollars, selon son site internet.



Célébration de la Journée internationale de la femme à Alger

Des expositions et des soirées musicales au programme

■ La commémoration de la Journée internationale de la femme sera célébrée à Alger avec un programme artistique et culturel varié. Des expositions de photos ainsi que des soirées musicales animées par de grands noms de la chanson algérienne sont proposées au public.

Ph. DR



Par Abla Selles

La célébration de la Journée internationale de la femme qui coïncide avec le huit mars de chaque année a commencé depuis le début du mois courant à Alger. La majorité des institutions culturelles se sont attachées, comme toujours, à proposer des pro-

grammes qui se concentrent sur la journée mais s'étalent aussi sur les jours précédents ou suivants et, parfois, jusqu'à la fin du mois.

Le Palais de la culture Moufdi-Zakaria propose ainsi deux expositions collectives. Il s'agit de «Une image, une femme» à la salle IV et «Emotions, expressions au féminin» à la galerie

Baya. La première a débuté le premier mars et sera clôturée mercredi. Quant à la deuxième, elle commencera le huit mars et se poursuivra jusqu'au deux avril. A ces expositions de photos et de peintures où s'illustreront des femmes artistes viennent s'ajouter trois concerts à l'Auditorium. Ces soirées musicales seront animées respective-

ment le huit, dix et 31 mars par l'Orchestre symphonique national, la célèbre chanteuse d'andalou Lamia Madini et l'association de musique et de chant «Les Rossignols d'Alger».

Pour sa part, le Centre des arts de Riadh El Feth, l'Office OREF s'est concentré sur la musique et le chant dans la diversité de leurs genres. Sa salle Ibn Zeydoun accueillera ainsi un concert polyvalent le huit mars avec Naima Dziria (algérois), Farès Rami (kabyle), Karim Boughazi (musique moderne) et Nadia Baroud (kabyle). La soirée du douze mars fera place au malouf avec le chanteur Dib El Ayachi avant de revenir à la chanson moderne dans la soirée du 19 mars avec le dynamique groupe Hors-Lignes. Le programme de l'OREF pour ce mois de mars sera clôturé avec un spectacle du malouf animé par le grand maître Hamdi Bennani.

Le Musée national des arts et traditions populaires, dans la Basse Casbah d'Alger offrira à la curiosité de ses visiteurs l'exposition «L'art dans le temps» proposée par une brocanteuse d'Alger, collectionneuse passionnée d'objets du passé. Cette exposition est prévue du 13 au 19 mars. C'est une occasion de visiter également le siège magnifique du musée, le Palais de

Khedaoudj El Amia, et de découvrir sa légende ainsi que ses riches collections permanentes d'objets du patrimoine d'ailleurs souvent conçus et fabriqués par nos aïeules.

Il est à noter que d'autres activités sont aux programmes des différents restaurants et hôtels de la capitale.

A.S.

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Salle El-Mougar (Alger-Centre)

Mardi 8 mars à 15h : Spectacle musical animé par Samah Akla et Samir Toumi.

Salle Atlas

Mardi 8 mars à 15h : Spectacle musical animé par Dounia, Tanina, Lemma Becharia, Zahouania.

Complexe culturel Abdelouaheb-Selim (Chenoua, Tipasa)

Mardi 8 mars à 15h : Spectacle musical animé par Nawel Illoul et Sid-Ali Chaoui.

La Grande salle Ahmeb-Bey, Constantine

Mardi 8 mars à 15h : Spectacle musical animé par cheb Khalas, cheb Ghazel et cheb Papou.

Palais de la culture Moufdi-Zakaria

Jusqu'au 9 mars :

Célébration de la Journée internationale de la femme : une exposition sous le thème «Une image, une femme»

Mardi 8 mars à 15h : A l'occasion de la Journée internationale de la femme, concert de chants variés avec l'Orchestre symphonique national et les artistes Benzina, Hakim Salhi, Salim Chaoui, Nadia Baroud et H'ssinou.

10 mars :

Concert de musique andalouse avec l'artiste Lamia Madini

Galerie Baya

Du 8 mars au 2 avril :

Exposition collective sous le thème «Emotions, expressions au féminin»

Salle Ibn Zeydoun

08 mars :

Célébration de la Journée mondiale de la femme : Concert de musique avec : Naima Dziria (algérois), Fares Rami (kabyle), Karim Boughazi (musique moderne) et Nadia Baroud (kabyle)

12 mars :

Soirée de musique malouf avec Dib El Ayachi

19 mars :

Concert de musique moderne algérienne avec le groupe Hors-Ligne

Cinémathèque algérienne

Jusqu'au 31 mars :

Promotion du cinéma national : projection du long-métrage de fiction «Le Puits» de Lotfi Bouchouchi (Algérie, 2015)

Musée public national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie

Jusqu'au 26 mars :

Exposition «Le maître et ses disciples» en hommage à Mostefa Ben Debbagh.

R.I.

Prévue pour les 19 et 20 mars courant

La Japan & Korean Expo s'invite à Alger

Organisée par Cultu'Geek et Furo, deux communautés geek naissantes, la première édition de la «Japan & Korean Expo» débutera le 19 mars à Alger.

Un programme très riche attend les amateurs de culture asiatique, de mangas et de jeux vidéo au niveau de l'Office Riadh El Feth. L'événement, qui s'étend sur deux jours, 19 et 20 mars, aura un florilège d'activités en tout genre : Quiz, découverte de la K-Pop et J-Pop, cosplays, en passant par un karaoké et des tournois gaming.

Les cinéphiles ne sont pas oubliés, avec la projection de «Le tombeau des lucioles» et «Millionaire's First Love» le premier jour, et «Boruto : Naruto Le Film», le deuxième. Les billets d'entrée, à prix symbolique, seront disponibles sur place avant chaque séance.

De leur côté, les gamers pourront assister à des tournois de jeux vidéo tels que PES, Naruto - Storm Revolution, Tekken Tournament Tag 2, Street Fighter IV à des tarifs ne dépassant pas les 250 DA. Une inscription est néanmoins requise au préalable,

les 17 et 18 mars de 15h à 18h, et ce, au niveau de la salle «Le petit théâtre» (devant la salle Ibn Zeydoun).

Des conférences ainsi que d'autres activités seront au programme lors de l'événement. Pour toute information supplémentaire sur une inscription à l'une des activités proposées, le public pourra joindre la page Facebook de Cultu'GEEK.

R.C.

Cinéma

Christian Bale regrette sa prestation du chevalier de Gotham City

L'acteur gallois Christian Bale est revenu, le temps d'une interview, sur la trilogie «Batman» de Christopher Nolan, dans laquelle il interprétait le chevalier de Gotham. Près de quatre ans après la sortie du dernier volet, «The Dark Knight Rises», l'acteur à l'affiche du prochain Terrence Mallick, Knight of Cups, semble déçu de sa prestation, sans pour autant souhaiter remettre le costume du super-héros.

Il y a des rôles qui vous poursuivent toute la vie. Celui de Bruce Wayne, alias Batman, en fait partie. Christian Bale a interprété le célèbre chevalier masqué, dans la dernière trilogie réalisée par Christopher Nolan. Alors qu'il assure la promotion d'un autre film,

«Knight of Cups», de Terrence Mallick, l'acteur gallois de 42 ans, est revenu sur son jeu pour son rôle de ce Super-héros, entre déception personnelle, et nostalgie.

Christian Bale porte un regard mitigé sur sa performance. Sur les trois volets de la trilogie, il estime n'avoir pas trouvé la bonne formule. «Je n'ai pas tout à fait réussi à faire ce que j'espérais tout au long de la trilogie. Christopher Nolan l'a fait, mais au fond de moi je me dis que je n'ai pas vraiment visé juste». Pourtant, Bale a cherché à montrer la part d'ombre du héros. Une volonté autant qu'un besoin pour l'acteur, qui pensait paraître moins ridicule dans la peau d'un Bruce Wayne «écorché vif». «Quand j'ai mis

le costume, je me suis dit: je vais avoir l'air d'un abruti si je n'utilise pas ce côté sombre pour montrer sa vraie personnalité».

L'idée était bonne, mais un autre élément va venir perturber les plans du gallois, la qualité du jeu de son partenaire à l'écran, Heath Ledger, dans le rôle du Joker. Plus de cinq ans après sa disparition dans des circonstances troubles, Christian Bale lui rend un hommage en forme de reproche. «Il est arrivé et a complètement ruiné mes plans. Je me suis tout de suite dit: il est tellement plus intéressant que moi et que ce que je fais». L'académie des Oscars lui avait d'ailleurs remis un Oscar posthume pour cette interprétation saisissante.

R.I.

Coup-franc direct

Raouraoua et le staff de l'EN

Par Mahfoud M.

Bien qu'il a toujours prôné la stabilité avec les différents staffs techniques de la sélection nationale, n'empêche que le président de la FAF, Mohamed Raouraoua, se retrouve dans une situation difficile ces derniers temps avec certains techniciens. Ainsi, et après Halilhodzic qui avait faussé compagnie aux Verts juste après la fin du Mondial brésilien, voilà que le Français hésite à aller au terme de son contrat avec l'EN qu'il avait paraphé. Ainsi, le coach national a distillé des informations, ces derniers temps, qui montrent qu'il n'est pas chaud pour continuer à la tête de la sélection, lui qui a avoué que la ferveur du travail quotidien lui manque et qu'il souhaiterait donc travailler dans un club. Le comble est que même l'entraîneur des gardiens de but, Bolli, a la même vision des choses, ce qui rend Raouraoua furieux, lui qui pensait qu'il avait mis tous les moyens à leur service pour qu'ils travaillent dans les meilleures conditions. Mais pourquoi donc ces entraîneurs s'inquiètent du fait qu'ils ne peuvent pas travailler quotidiennement ? En fait, ce sont les prérogatives de Gourcuff qui ne sont pas claires, alors que certains avaient pensé qu'il était appelé à travailler même avec la direction technique et qu'il se devait d'être plus impliqués avec les sélections jeunes. C'est juste une question de manque de dialogue qu'il fallait élucider.

M. M.

JSM Béjaïa

Les gars de Yemma Gouraya en crise

LA JSM BÉJAÏA poursuit sa série noire en ne parvenant pas à gagner pour son septième match de suite après avoir subi une nouvelle défaite, cette fois à domicile, contre l'OM Arzew (2-1), vendredi dans le cadre de la 22e journée du championnat de Ligue deux algérienne de football. Cette énième contre-performance prolonge le club dans la crise, surtout qu'il n'est plus à l'abri d'une mauvaise surprise en fin de saison, maintenant qu'il a reculé à la 7^e place au classement avec seulement quatre points d'avance sur la zone de reléguable. C'est l'incompréhension

chez les amoureux du club, qui ont d'ailleurs réagi violemment après le second but encaissé face à l'OMA. Des scènes de violence ont éclaté dans le stade et aux alentours, exposant ainsi les protégés du président Boualem Tiab à la sanction du huis clos. La JSMB, qui a engagé, il y a quelques semaines, son troisième entraîneur cette saison en la personne d'Ali Fergani, a trébuché face pourtant à l'une des plus modestes équipes de son palier, comme en témoignait sa position de reléguable avant cette journée.

Judo/Championnat national (espoirs / cadets)

Large domination des clubs de la capitale

LES CLUBS de la capitale ont dominé le Championnat National «par équipes» de judo, catégories espoirs et cadets (garçons et filles), disputé les 4 et 5 mars à la salle omnisports de Bousmaïl (Tipasa). Chez les espoirs (garçons), c'est le Centre de regroupement et de préparation des équipes sportives militaires (CREPSEM) qui a pris la première place, devant l'USM Alger (2^e), au moment où le GS Pétroliers et NCSP Jijel ont complété le podium. Chez les espoirs (filles), c'est le Judo Club de Bordj El Kiffan qui a dominé l'épreuve, suivi de l'USM Alger (2^e) et des deux 3es, le DS Baba Hassan et O. Bab El Oued. Le Judo Club d'El Harrach, un autre club de l'Algérois, a dominé le Championnat National «par équipes» chez les cadets (garçons), devant le CJ Meftah (2e) au moment où deux clubs de Kabylie, JC Ouadhiah et la JSM Béjaïa ont complété le podium. La catégorie des cadettes est la seule à avoir enregistré la victoire d'un club non Algérois, puisque c'est l'ASAM Tizi Ouzou qui a remporté le titre national, devant l'USM Alger, le judo Club Bordj El Kiffan et le CRR El Harrach. Au total, 54 clubs de 8 wilayas ont pris part à ce championnat national, à savoir : Alger, Blida, Tizi-Ouzou, Constantine, Annaba, Oran, Mostaganem et Ghardaïa.

Escrime/Championnats d'Afrique 2016 (trois armes)

Les juniors algériennes dominent le sabre féminin

LA SÉLECTION algérienne «juniors» de sabre féminin a dominé les Championnats d'Afrique-2016 (trois armes) en cours à Bamako (Mali), en raflant les trois premières places du podium. Vendredi soir, dans une finale 100% algérienne, Sarah Atrouz a décroché l'or devant sa compatriote, Abik Bounegab. L'autre algérienne Sonia Abdiche complète le podium. En fleuret féminin, la sélection algérienne «juniors» s'est contentée d'une médaille de bronze, décrochée par Amira Rouibet. Les cadets étaient les premiers à faire leur entrée en lice dans ces Championnats d'Afrique-2016 (cadets / juniors), remportant 5 médailles (1 or, 2 argent et 2 bronze) mercredi et jeudi. La médaille d'or algérienne chez les cadets a été décrochée par Akram Bounabi au sabre masculin, tandis que Youssa Bounabi et Hanene Lagoune se sont contentées respectivement de l'argent et du bronze à l'épée féminine. Les deux autres médailles algériennes ont été l'oeuvre de Salim Heroui qui a remporté l'argent au fleuret masculin, et Kais Bourouag qui a décroché le bronze à l'épée masculine.

Demi-finales de la Coupe d'Algérie de football Le MCA et le NAHD en pôle position

■ Les quatre équipes qui ont arraché le ticket qualificatif pour les demi-finales de la Coupe d'Algérie de football ont pris un sésame pour un tableau qui reste inédit, étant donné qu'il regroupe seulement deux formations de Ligue I, à savoir, le NAHD et le MCA et une formation de Ligue II Mobilis, l'USM Bel-Abbès et une équipe d'Inter Régions, l'US Tébessa, qui reste jusqu'à maintenant le petit poucet de l'épreuve.

Par Mahfoud M.

Les observateurs voient le Nasria et le Mouloudia comme probables vainqueurs dans cette compétition, mais comme la Coupe a toujours son charme, il serait fort probable qu'une tout autre formation puisse arracher le trophée. Maintenant, il est vrai que les deux clubs algérois sortent du lot pour leur passé glorieux. Le Mouloudia est de loin le plus prestigieux, lui qui a remporté la Coupe à sept reprises et souhaite arracher le huitième trophée. Le Doyen qui a été reprise par Sonatrach a tous les moyens de renouer avec les titres à nouveau et décrocher Dame Coupe. Les joueurs restent, en tout cas, très déterminés et souhaitent offrir un autre titre à leurs nombreux fans. Ils promettent de se donner à fond et de faire tout pour les rendre heureux. Le jeune entraîneur, Lotfi Amrouche, a déclaré que son groupe est capable de relever le défi à nouveau et qu'il attend avec impatience le résultat du tirage au sort samedi prochain pour préparer le rendez-vous avec la plus grande détermination. Pour le Nasria, tout le



Le MCA veut sa huitième Coupe

monde rêve à Hussein-Dey de décrocher le deuxième trophée après celui de 1979 conquis par les Madjer, Aït El Hocine, Guennoun et consorts. L'équipe de Youcef Bouzidi est consciente de ce qui les attend pour la prochaine étape et souhaite garder la même détermination pour

pouvoir réussir ce défi. Les gars d'Hussein-Dey sont en attente de leur prochain adversaire et promettent de jouer à fond cette chance qui ne se reproduira pas certainement, sachant que l'équipe a déjà échoué dans trois finales par le passé.

M. M.

Ligue 1 Mobilis (22^e journée)

Le CR Belouizdad piégé, le MO Béjaïa nouveau dauphin

Le MO Béjaïa, vainqueur en déplacement contre le CR Belouizdad (3-1) s'est emparé provisoirement de la deuxième place au classement du championnat d'Algérie de Ligue 1 Mobilis à l'occasion des matchs avancés de la 22^e journée disputés samedi. Auréolés d'une qualification pour les seizièmes de finale de la Ligue des champions d'Afrique contre les Ghanéens d'Ashanti Gold, les hommes de Abdelkader Amrani ont remporté une retentissante victoire contre l'ex-dauphin du leader le CR Belouizdad au stade 20-Août (Alger). Pourtant, les choses ont mal débuté pour les visiteurs cueillis à froid par un but de Maamar Youcef (3'). Nullement affectés, les partenaires de Hamzaoui ont renversé leurs

adversaires en seconde période grâce à des réalisations de Hamzaoui (52'), Belkacemi (69'), Zerdab (SP 86'). Un précieux succès du MOB qui prend provisoirement la seconde place à son adversaire du jour à 11 longueurs du premier l'USM Alger qui compte un match en moins. En revanche, les affaires du CR Belouizdad ne s'arrangent guère après cette nouvelle contre performance confirmant ainsi la mauvaise passe des hommes de Alain Michel depuis l'entame de la phase retour (quatre matches sans victoire) reculant à la 3^e place en compagnie de DRB Tadjenanet et l'USM El Harrach (32 pts). Les Harrachis ont retrouvé le chemin de la victoire à l'occasion de la réception du CS Constantine (1-0). Un but de l'ex-

périmenté Younes (22') a permis aux hommes de Boualem Charef d'enregistrer trois précieux points. Quant au CS Constantine qui restait invaincu depuis plusieurs semaines occupe la 11e place. Le troisième match au programme de cette 22^e journée a vu le MC Oran dominer son éternel rival l'ASM Oran (3-0) dans le derby de l'Oranie enfonçant ainsi un peu plus son adversaire désormais aux portes de la ligue 2. Zaâbiya (49'), Benyahia (82'), Benchâr (85') ont été les artisans du large succès des protégés de Fouad Bouali, lesquels remontent à la sixième place en compagnie de la JS Saoura et le MC Alger qui comptent un match en moins. Le reste des rencontres de la journée auront lieu les 8 et 12 mars prochain.

Classement des buteurs

Zaâbiya prend provisoirement la tête avec 11 buts

L'ATTAQUANT international libyen du MC Oran Mohamed Zaâbiya, auteur samedi de son 11e but lors du derby face à l'ASM Oran (3-0) a pris provisoirement la tête du classement des buteurs du championnat de Ligue 1 Mobilis de football au terme de la première partie de la 22e journée. Ayant raté les deux derniers matchs de son équipes (ndlr, face au CR Belouizdad et au RC Relizane) pour avoir été sanctionné par le club, Zaâbiya a contribué au succès de son équipe qui se hisse du coup à la 6e place au classement en compagnie du MC Alger et la JS Saoura avec 30 pts chacun.

Le joueur libyen est suivi par l'attaquant de la JSS Mustapha Djallit (10 buts) qui pourrait revenir à hauteur ou dépasser Zaâbiya samedi prochain à l'occasion de la réception de la JS Kabylie, pour la suite de la 22^e journée. L'autre bonne opération de cette première partie de cette journée est à mettre à l'actif de l'attaquant du MCO Benyahia, qui signe son 9e but et rejoint à la 3^e place le Burkinabé Diawara (JS Kabylie) et Gasmî (NA Hussein Dey). La 22^e journée se poursuivra mardi avec le match USM Blida - ES Sétif, alors que les quatre derniers rendez-vous se joueront samedi 12 mars.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Lutte antiterroriste à Boumerdès et Tizi Ouzou

Cinq casemates, des mines antipersonnel et une bombe détruites

CINQ CASEMATES, des mines antipersonnel et une bombe artisanale ont été détruits samedi à Boumerdès et Tizi Ouzou par des détachements de l'Armée nationale populaire, indique dimanche un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire, ont détruit le 5 mars 2016 à Boumerdès et Tizi Ouzou, cinq casemates, trois mines antipersonnel, une bombe de confection artisanale et des explosifs», précise le MDN.

A Laghouat «un individu en possession d'un fusil à pompe

doté d'une lunette de précision, a été appréhendé à bord d'un véhicule touristique», ajoute-t-on.

A Tlemcen, des éléments de la Gendarmerie nationale «ont arrêté deux narcotrafiquants à bord d'un camion chargé de 89,7 kilogrammes de kif traité», signale également la même source.

A Tamanrasset et In Guezzam, «un contrebandier de nationalité africaine, trois véhicules tout-terrain, 547 comprimés psychotropes et 3,7 tonnes de denrées alimentaires ont été interceptés», rapporte encore le MDN.

Hani T.

Soudan

Décès de l'opposant Hassan al-Tourabi



HASSAN AL-TOURABI, importante figure de l'opposition soudanaise, est décédé samedi d'un arrêt cardiaque à l'âge de 84 ans à Khartoum, a indiqué une source médicale et la télévision d'Etat.

L'opposant soudanais avait été transféré «à l'unité des soins intensifs samedi matin à la suite d'un infarctus, qui a causé son décès» à l'hôpital Royal Care de Khartoum, selon la même source.

Dans la soirée, une ambulance transportant son corps a quitté l'hôpital pour rejoindre la mai-

son familiale dans la capitale soudanaise, ont indiqué des médias. Diplômé des facultés de droit de Khartoum, Londres et Paris-La Sorbonne, et fondateur des Frères musulmans soudanais, Hassan al-Tourabi accompagna, et même inspira selon certains, le coup d'Etat qui conduisit en 1989 le général Omar al-Béchir.

Il devint président du Parlement et secrétaire général du Congrès national, le parti du président Béchir, avant que leurs relations ne tournent à l'aigre en 1999. Yanis G.

1^{er} Salon de l'entreprise nationale à Béjaïa

«Empreinte d'Algérie» un Label porté par 10 entreprises

ORGANISÉ par la boîte RH Communication, le 1^{er} Salon de l'entreprise nationale dédiée exclusivement aux professionnels a pris fin hier. Cette première expérience a drainé 35 entreprises nationales ayant exposé leurs produits dont l'électronique, l'hygiène et l'entretien, le bâtiment, les machines, les cosmétiques, l'électroménager, la banque, les assurances, l'agroalimentaire, l'habillement, etc. Outre, les objectifs imprimés par les organisateurs à cette manifestation économique, qui ont été déclinés comme «une occasion de faire connaître les produits nationaux

et encourage la consommation, faire valoir leur savoir-faire et établir des relations de partenariat», l'occasion était pour le forum des chefs d'entreprise (FCE), bureau de Béjaïa, d'annoncer par la voix de son responsable M. Azzoug, au consommateur algérien l'entrée sur le marché, dès le mois d'avril prochain, du label «Empreinte d'Algérie» ou «Besmate El-Djazair». Celle-ci sera portée par au moins 10 entreprises nationales et de droit algérien qui ont été choisies afin de proposer au consommateur et vendre leurs produits sous cette marque

PEUT-ON SORTIR DU MODELE RENTIER ?



LOUMIS

Djalou@hotmail.com

Stade de 50 000 places de Tizi Ouzou

Engagement du wali à livrer le projet dans les délais

■ Le wali de Tizi Ouzou, Brahim Merad, s'est engagé hier, à accompagner le groupement d'entreprises en charge du projet de construction du stade de 50 000 places pour que celui-ci soit livré dans les délais contractuels fixés pour la fin de l'année 2016.

Par Hamid Messir

S'exprimant au cours d'une réunion de travail tenue en marge de la visite de ce chantier, le wali a précisé que ses services sont prêts à assurer la disponibilité des matériaux de construction (le schiste et le ciment) nécessaires et éviter les arrêts du chantier.

Le wali a également invité le bureau d'études «Dune Architecture», concepteur du projet, à finaliser les plans d'exécution de tous les travaux de finition du stade dans les délais et permettre ainsi à l'entreprise turque, Mapa associée au groupe privé algérien, ETRHB

Haddad, de lancer ces travaux. De leur côté, le représentant de Mapa a assuré que si les deux contraintes citées plus haut sont levées, il n'y a pas de raison de ne pas livrer le projet dans le délai contractuel ou au plus tard début 2017. Le taux d'avancement du chantier a atteint à mars 2016 les 60%, a indiqué pour sa part le directeur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Tizi Ouzou, Dahmane Itache, en sa qualité de maître de l'ouvrage. Alors que la consommation financière a atteint plus de 14 milliards de dinars des plus de 35 milliards de dinars du montant des engagements cumulés.

Les responsables des entreprises en charge du projet ont

pris l'engagement, hier, de finaliser tous les travaux de béton armé durant les mois de mars et avril avant d'attaquer la pose des gradins puis de la toiture juste après. Au cours de la même séance de travail, le wali de Tizi Ouzou a instruit ses services de se pencher avec «Dune Architecture» pour dégager des propositions d'investissement sur le même site afin que celui-ci ne se limite pas seulement à accueillir que des matchs de football et le rendre ainsi attractif. A ce propos, il a été question de propositions de réaliser un hôtel, un centre commercial et autres infrastructures au niveau de ce complexe.

H. M.

pendant une durée de deux années. Ces entreprises ont été choisies après avoir souscrit à un cahier des charges qui a été défini selon certaines règles dont la qualité, les normes internationales, le taux d'intégration d'au moins 40% pour les entreprises de droit algérien, etc. «Il s'agit d'identifier les produits algériens de très bonne qualité», a indiqué M. Azzoug en marge du Salon. Les produits de ces sociétés porteront l'étiquette qui les distinguera des autres et d'autres pourraient s'y joindre à elles à condition de respecter les conditions énoncées par le cahier des charges, apprend-on. Les produits seront proposés plus tard à l'exportation mais, dans un premier temps, il s'agit de les proposer au consommateur local. Pour M. Azzoug, «le but est d'encourager le consommateur à acheter le produit local et aussi une façon d'encourager le produit local et aider au développement des entreprises nationales», poursuit-il. Il faut, par ailleurs, rappeler que les procédures d'exportation ont beaucoup été améliorées. La durée de finalisation des procédures est passée de 6 mois voire plus à un mois seulement. Une réponse aux revendications des chefs

d'entreprise qui n'ont pas cessé de critiquer les conditions d'exportation au point où certaines ont fini par surseoir à exporter leurs produits à cause du durcissement des anciennes lois. Le Salon a été l'occasion aussi d'aborder certains sujets qui intéressent directement le développement de l'entreprise dont le marketing, la régulation du marché de la publicité, les produits contrefaits et les lois les réprimant, etc. Ces thèmes ont été traités lors d'une journée d'étude animée à l'hôtel Zéphir par de nombreux experts dont certains étrangers.

Hocine Cherfa